



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région Occidentale



Sixième réunion du Comité exécutif

Ouagadougou, Burkina Faso, 28-30 juin 2010

Document de travail



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

F

SOMMAIRE

Liste des abréviations et acronymes	3
Ordre du jour provisoire	4
Projet d'horaires de travail	5
Point 1 : Ouverture de la réunion.....	6
Point 2 : Election du Président et du Comité de rédaction	7
Point 3 : Examen des mesures à prendre pour rendre structurelle l'implication des populations dans la remontée de l'information.....	8
Point 4 : Conclusions de la Mission d'évaluation du Plan de formation régional 2007-2009 et préparation du 2 ^{ème} Plan régional 2011-2013	10
Point 5 : Mise en œuvre des cahiers des charges environnementales dans la Région occidentale : état des lieux et actions prioritaires	15
Point 6 : Examen du document de projet de la Phase II du Programme EMPRES en Région occidentale.....	18
Point 7 : Examen des comptes annuels pour 2009-2010.....	22
Point 8 : Divers	28
• Examen d'une proposition de la Tunisie concernant la bourse doctorale qui lui est attribuée	28
• Examen du Projet de recherche présenté par la Libye pour financement par la CLCPRO	28
Point 9 : Adoption du rapport et clôture de la réunion.....	30
Annexe 1 : Projet de recherche présenté par la Libye.....	32
Annexe 2 : Procédures de préparation des projets de recherche à soumettre à la Commission pour financement.....	41

Liste des abréviations et acronymes

AG	Département agriculture de la FAO
AGP	Division de la production végétale et de la protection des plantes (FAO)
AGRHYMET	Centre régional de formation et d'information en agro-hydro-météorologie
BAD	Banque africaine de développement
CCE	Cahier des charges environnementales
CCEN	CCE national
CLCPRO	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale
CR	Coordination régionale du Programme EMPRES en Région occidentale
CRC	<i>Commission for Controlling the Desert Locust in the Central region /</i> Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région centrale
DEU	Dollars Etats-Unis
ELO	<i>EMPRES Liaison Officer /</i> Chargé de liaison EMPRES
eLocust	Système de collecte et de transmission électronique des données acridiennes
EMPRES	<i>Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases /</i> Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et maladies transfrontières des animaux et des plantes (FAO)
EMPRES-RO	EMPRES en Région occidentale
EU	Etats-Unis
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations /</i> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome, Italie)
GM®	Green Muscle
GOE	<i>General Operating Expenses /</i> Dépenses générales de fonctionnement
IAV	Institut agronomique et vétérinaire Hassan II / Complexe horticole d'Agadir, Maroc
IGR	<i>Insect Growth Regulator /</i> Régulateur de croissance
ONG	Organisation non gouvernementale
QUEST	<i>Quality and Environment Surveys of Treatments /</i> Qualité, environnement et santé publique
RAMSES	<i>Reconnaissance and Management System of the Environment of Schistocerca</i>
RO	Région occidentale
SPA	Schéma de planification des activités
SWAC	<i>Commission for Controlling the Desert locust in South-West Asia /</i> Commission de lutte contre le Criquet pèlerin en Asie du sud-ouest
SYGAC	Système de Gestion des Analyses Cholinestérasique
UNLA	Unité nationale de lutte antiacridienne

**COMMISSION DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN
DANS LA REGION OCCIDENTALE (CLCPRO)**

6^{ème} Réunion du Comité exécutif

Ouagadougou, Burkina Faso, 28 - 30 juin 2010

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion
2. Election du Président et du Comité de rédaction
3. Examen des mesures à prendre pour rendre structurelle l'implication des populations dans la remontée de l'information
4. Conclusions de la mission d'évaluation du Plan de formation régional 2007-2009 et préparation du 2^{ème} Plan régional 2011-2013
5. Mise en œuvre des cahiers des charges environnementales dans la Région occidentale : état des lieux et actions prioritaires
6. Examen du document de projet de la Phase II du Programme EMPRES en Région occidentale
7. Examen des comptes annuels pour 2009-2010
8. Divers :
 - Examen d'une proposition de la Tunisie concernant la bourse doctorale qui lui est attribuée ;
 - Examen du projet de recherche présenté par la Libye pour financement par la CLCPRO.
9. Adoption du rapport et clôture de la réunion

Projet d'horaires de travail

6^{ème} Réunion du Comité exécutif

Ouagadougou, Burkina faso, 28-30 juin 2010

Lundi 28 juin 2010

Matin :

- 09.00 : Accueil des participants
- 09.30 : Ouverture de la réunion
- 10.30 : Pause café
- 11.00 : Election du Président et du Vice-président
- 11.30 : lection du Comité de rédaction
- 11.45 : Adoption de l'ordre du jour
- 12.00 : Fin des travaux de la matinée

Après-midi :

- 14.00 : Examen des mesures à prendre pour rendre structurelle l'implication des populations dans la remontée de l'information
- 15.30 : Pause café
- 16.00 : Conclusions de la mission d'évaluation du Plan de formation régional 2007-2009 et préparation du 2^{ème} Plan régional 2011-2013
- 17.30 : Fin des travaux de la journée

Mardi 29 juin 2010

Matin :

- 09.00 : Mise en œuvre des cahiers des charges environnementales dans la Région occidentale : état des lieux et actions prioritaires
- 10.30 : Pause café
- 11.00 : Examen du document de projet de la Phase II du Programme EMPRES en Région occidentale
- 12.00 : Fin des travaux de la matinée

Après midi :

- 14.00 : Examen des comptes annuels pour 2009-2010
- 15.30 : Pause café
- 16.00 : Divers :
 - Examen d'une proposition de la Tunisie concernant la bourse doctorale qui lui est attribuée
 - Examen du Projet de recherche présenté par la Libye pour financement par la CLCPRO
- 17.30 : Fin des travaux de la journée

Mercredi 30 juin 2010

Matin :

- 09.00 : Rédaction du rapport (Ar/Fr)
- 10.30 : Pause café
- 11.00 : Rédaction du rapport (Ar/Fr)
- 12.00 : Fin des travaux de la matinée

Après midi :

- 14.00 : Rédaction du rapport (Ar/Fr)
- 15.30 : Pause café
- 16.00 : Adoption du rapport (Ar/Fr)
- 17.30 : Clôture

**COMMISSION DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN
DANS LA REGION OCCIDENTALE (CLCPRO)**

6^{ème} Réunion du Comité exécutif

Ouagadougou, Burkina Faso, 28 - 30 juin 2010

Point 1 : Ouverture de la réunion

L'ouverture de la 6^{ème} Réunion du Comité exécutif de la CLCPRO sera présidée par un responsable du Gouvernement du Burkina Faso.

COMMISSION DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN

DANS LA REGION OCCIDENTALE (CLCPRO)

6^{ème} Réunion du Comité exécutif

Ouagadougou, Burkina Faso, 28 - 30 juin 2010

Point 2 : Election du Président et du Comité de rédaction

Le tableau ci-dessous indique les Présidents et Vice-présidents élus lors des dernières réunions du Comité exécutif :

Réunions	Président	Pays	Vice-président	Pays
1 ^{ère} Réunion du Comité exécutif CLCPRO Niamey, Niger, 16–20/06/2004	M. Fakaba Diakité	Mali	M. Mohamed Abdallahi Ould Babah	Mauritanie
2 ^{ème} Réunion du Comité exécutif <i>tenue conjointement avec la 3^{ème} Session de la CLCPRO</i>				
3 ^{ème} Réunion du Comité exécutif Nouakchott, Mauritanie 08-09/12/2006	M. Mohamed Abdallahi Ould Babah	Mauritanie	M. Palouma Abdou	Tchad
4 ^{ème} Réunion du Comité exécutif Bamako, Mali, 18-19/10/2007	M. Palouma Abdou	Tchad	M. Lo Mame Ndené	Sénégal
5 ^{ème} Réunion du Comité exécutif Agadir, Maroc, 22-23/06/2009	M. Khaled Moumène	Algérie	M. Amidou Ouédraogo	Burkina Faso

**COMMISSION DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN
DANS LA REGION OCCIDENTALE (CLCPRO)**

6^{ème} Réunion du Comité exécutif

Ouagadougou, Burkina Faso, 28 - 30 juin 2010

**Point 3 : Examen des mesures à prendre pour rendre
structurelle l'implication des populations dans la remontée
de l'information**

Contexte

Les zones grégarigènes du Criquet pèlerin dans les quatre pays de la ligne de front (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) sont situées dans la zone semi-désertique à désertique. Cette zone a connu depuis les années 70 des événements d'insécurité qui sont devenus avec le temps récurrents, ce qui y rend difficile la réalisation des prospections, en particulier au Nord du Mali et du Niger.

En lutte antiacridienne, les nomades jouent un rôle essentiel dans la collecte de l'information acridienne, car les zones de reproduction du Criquet pèlerin sont les mêmes zones de transhumance du cheptel. De ce fait, les équipes de prospection évoluant dans les zones de reproduction du Criquet pèlerin partagent avec les nomades les informations sur les conditions climato-écologiques, pluie et état de la végétation notamment, et sur la présence du Criquet pèlerin. Ces derniers sont donc des partenaires privilégiés et la relation d'échanges d'informations est bénéfique pour les deux parties, car elle permet aux nomades d'orienter leur transhumance (recherche des pâturages) et aux prospecteurs de mieux orienter leurs itinéraires de prospection.

Mesures prises pour impliquer les populations

Depuis le démarrage effectif du programme EMPRES-RO en 2006, des actions de prospection ont été conduites dans l'ensemble des zones de grégarisation de la Région occidentale. C'est en 2007 que des problèmes d'insécurité ont resurgi dans le nord du Mali et du Niger et ont causé l'arrêt des prospections dans ces zones. Devant cette situation, les pays, avec l'appui de la CLCPRO/EMPRES-RO, ont commencé à réfléchir à la manière adéquate pour renforcer le rôle des nomades et des autorités décentralisées dans la collecte et la transmission de l'information acridienne. Face à cette situation et compte tenu des recommandations de la 4^{ème} Session de la CLCPRO et de la 7^{ème} réunion des chargés de liaison du programme EMPRES-RO, des mesures alternatives ont été prises d'une part par les pays voisins aux zones d'insécurité et d'autre part par les pays concernés (le Mali et le Niger) pour pallier l'absence d'équipes de prospection dans les zones grégarigènes :

1. Le renforcement des prospections dans les pays limitrophes de ces zones (l'Algérie et la Libye) et en Mauritanie.

2. L'implication des populations vivant dans les zones d'insécurité pour la remontée de l'information acridienne.
3. L'implication de l'armée dans la réalisation des opérations de prospection et d'intervention.

Les actions prises jusqu'à présent pour impliquer les collectivités locales vivant dans les zones d'insécurité reposaient sur l'organisation d'ateliers de sensibilisation regroupant en plus des notables, les autorités décentralisées et les ONG. Les résultats attendus de ces ateliers, organisés annuellement, généralement avant le début des campagnes estivales de lutte contre le Criquet pèlerin, sont :

- la sensibilisation des collectivités locales sur l'importance de la remontée des informations qui constitue l'élément clé du dispositif de lutte préventive contre le Criquet pèlerin ;
- l'exploration des voies et moyens pour pallier l'absence de prospection par un engagement et une implication forte des acteurs précités dans la collecte de l'information ;
- la formation des collectivités locales sur les informations à collecter à travers la distribution de posters comprenant les informations essentielles pour améliorer la fiabilité de l'information envoyée.

Comment rendre structurelle l'implication des populations ?

Comme détaillé ci-dessus, le problème d'insécurité est devenu permanent et nécessite donc une démarche et des actions structurelles. Plusieurs points méritent d'être discutés pour harmoniser les actions à entreprendre. Il s'agit notamment :

1. Du rôle habituel des populations en tant que partenaires pour aider les prospecteurs à mieux réaliser sur le terrain les prospections. Ce rôle doit être revu pour que les nomades puissent collecter eux-mêmes l'information et la transmettre en temps quasi réel aux unités nationales. Cela suppose que les populations soient formées sur « Comment collecter l'information ? » et connaissent l'existence d'un réseau fonctionnel de transmission de données mais aussi de retour de l'expérience. Le contenu de la formation est à arrêter et le mode de fonctionnement du réseau de transmission des données est à déterminer.
2. Comment est collectée l'information ? Une fiche de collecte est-elle nécessaire et si oui quel lien avec la fiche de prospection standard ?
3. Comment seront exploitées les données transmises par les nomades ? Seront-elles traitées comme des signalisations ou des observations ?
4. Comment peut-on assurer la vérification des signalisations des nomades ?
5. Quel rôle peut jouer l'armée dans le réseau de remontée de l'information et en particulier la confirmation des signalisations et la réalisation des traitements précoces ?
6. Est-il nécessaire d'avoir des équipes de confirmation des signalisations ? Si oui, quelle serait la configuration de ces équipes ?
7. Comment sera utilisée l'imagerie satellitaire pour la collecte et l'analyse des données ?
8. Quel rôle peut jouer la base de données RAMSES dans la valorisation des données collectées ?

Ces questions, et d'autres à soulever par les participants, seront discutées lors de la présente réunion. Les réponses à ces questions et les analyses issues du débat constitueront la plateforme sur laquelle seront bâties les « **directives** » à élaborer pour préciser qui fait quoi, quand et comment.

**COMMISSION DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN
DANS LA REGION OCCIDENTALE (CLCPRO)**

6^{ème} Réunion du Comité exécutif

Ouagadougou, Burkina Faso, 28 - 30 juin 2010

**Point 4 : Conclusions de la Mission d'évaluation du Plan
de formation régional 2007-2009 et préparation du 2^{ème}
Plan régional 2011-2013**

Rappel du contexte

Conformément à une recommandation de la 7^{ème} réunion (Niamey, décembre 2008) des Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO, une Mission indépendante a procédé en octobre-novembre 2009 à l'évaluation de l'impact des formations¹ réalisées aux niveaux régional et national. Plus précisément, elle devait évaluer ; la pertinence des objectifs de formation, des thèmes retenus et des contenus des formations ; l'approche pédagogique suivie ; et la mise en application des compétences acquises.

Pour ce faire, cette Mission a élaboré les outils d'évaluation (questionnaire, interviews...), récolté les données et informations nécessaires à l'évaluation auprès du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO, de la FAO et des Unités nationales de lutte antiacridienne (visites en Algérie, Maroc, Mauritanie et Niger et envoi de questionnaires à l'ensemble des pays) y compris le personnel de terrain. L'une des recommandations de cette mission, qui sera détaillée ci-dessous, est de préparer un 2^{ème} plan de formation régional (2011-2013). Ce plan doit se baser sur les résultats de ladite mission et les besoins nouveaux en formation des pays.

Principaux constats et conclusions de la Mission d'évaluation

Sur la base des principaux constats quantitatifs et qualitatifs des résultats obtenus, les conclusions générales auxquelles la Mission a abouti sont les suivantes :

- le Plan de formation régional, élaboré et validé d'une façon participative en avril 2007, a atteint, d'une façon générale, les principaux résultats attendus même si le taux de réalisation est variable selon les types de formations ;
- les capacités des ressources humaines des unités nationales (UNLAs) se voient nettement renforcées par la réalisation du Plan et leur consolidation et leur mise en valeur s'avèrent nécessaires, surtout dans les pays de la ligne de front et au Sénégal ;

¹ Formations planifiées dans le Plan de formation régional élaboré lors d'un atelier spécifique tenu à Niamey, Niger, du 11 au 13 avril 2007. Ce Plan comporte les activités de formation prévues pour la période 2007-2009 dans chacun des pays et aux niveaux régional et international.

- le programme de formation est visiblement en train de renforcer les dispositifs de lutte antiacridienne dans la Région dans la perspective de leur durabilité.

Dans le cadre de ces conclusions générales, la Mission a présenté des conclusions spécifiques dont les plus importantes sont relatées ci-après.

Selon la Mission, une approche régionale par l'élaboration d'un Plan de formation régional se justifie pleinement (raisons exposées en détail dans le rapport). La démarche participative d'élaboration du Plan est aussi relevée positivement par la Mission. Elle a aussi souligné l'importance de réaliser un bilan des compétences dans les UNLAs, préalablement à la formulation des besoins de formation. La pertinence de l'approche de formation « en cascade » du niveau régional vers le niveau national a aussi été mise en exergue. La conclusion générale sur ce point est que le Plan a constitué un outil précieux et flexible de guide et référence pour la Coordination régionale et les UNLAs. Néanmoins, le Plan ne prévoyait pas la mise en place d'un système de suivi / évaluation continu de sa réalisation dans les pays. Cette déficience a objectivement réduit la qualité de sa performance et l'impact de l'«effet cascade» préconisé.

Le bilan des formations régionales réalisées sur la période 2007-2009 est présenté dans le tableau ci-après :

Tableau : Bilan des formations régionales 2007-2009

Thème	Prévues	Réalisées	Nombre de formés
Maîtres prospecteurs	3	3	36
Techniques d'application	2	1	14
Gestion de la lutte antiacridienne	1	1 (gestion des stocks pesticides)	16
Suivi environnemental et santé	1	2	46
Information acridienne	Non prévue dans le Plan	1	13
Suivi-évaluation	Prévue mais non planifiée	0	0
Téledétection et images satellites	Prévue mais non planifiée	0	0
Etude économique et impact des invasions acridiennes	Prévue mais non planifiée	0	0

Sur la base des constats de la mission, le taux de réalisation est globalement satisfaisant mais il est variable selon le secteur de formation. Au total, 125 cadres et techniciens ont été formés au niveau régional (112 prévus dans le Plan).

En ce qui concerne les formations nationales, 129 sessions de formation au total avaient été planifiées par les pays sur la période 2007-2009. La Mission avait envoyé un questionnaire d'enquête aux pays pour vérifier le nombre de formations réalisées et les bénéficiaires. Or, la restitution incomplète de ces fiches, n'a pas permis une vérification statistiquement fiable sur l'ensemble des pays. La principale conclusion de la Mission est donc le besoin de structurer l'information dans le domaine des formations nationales par la mise en place d'un fichier de données des cours et séminaires (contenus, participants, formateurs, dates, durée, etc.). La Mission a recensé 65 formations nationales organisées dans 7 pays de la RO, soit environ 50% de ce qui était prévu. Sa conclusion est que la capacité d'organiser et mettre en place

des formations nationales a été surestimée et cela confirme l'appréhension exprimée lors de l'atelier de formulation dudit plan par la Coordination régionale. Cette conclusion renforce ainsi le constat déjà fait par la mission d'évaluation à mi-parcours d'EMPRES-RO.

Pour les formations individuelles de courte et longue durée, le Mali, la Mauritanie et le Niger sont les principaux pays qui ont organisé des formations individuelles à l'étranger.

Concernant les formations de longue durée, le point de départ était qu'en 2007 le nombre de cadres spécialisés en acridologie était de 12 avec une moyenne d'âge de 50 ans environ. L'objectif dans le Plan de formation régional était donc de former une vingtaine d'ingénieur de 3^{ème} cycle en acridologie pour assurer la relève. A la fin de 2009, 20 inscriptions avaient été enregistrées au total dont 11 ingénieurs avaient terminé leurs études et 9 les poursuivaient. La préoccupation du renouvellement des générations demeure cependant, notamment pour les pays de la ligne de front et l'Algérie (la majeure partie des actuels prospecteurs a un âge supérieur à 45-50 ans, certains s'approchant de la retraite). Concernant les doctorats, deux sont terminés et deux sont en cours.

Presque la totalité des bénéficiaires des formations régionales sont des techniciens et des cadres des UNLAs qui ont montré une forte motivation et participation active à la formation. Les UNLAs, soit les plus récentes qui sont en phase de structuration, soit les plus anciennes qui sont en phase de consolidation, possèdent, à cause de leur spécificité, un nombre assez réduit de cadres. Cela se traduit parfois en une « concentration » de formations sur le même cadre, ce qui n'est pas souhaitable pour différentes raisons. Enfin, la non homogénéité des participants aux formations a parfois été remarquée par les formateurs comme un élément inhibiteur d'efficacité de la formation.

En ce qui concerne l'impact organisationnel, difficile à évaluer (voir raisons non liées aux formations en tant que telles données dans le rapport), la Mission relève un impact globalement positif de la formation sur les performances des UNLAs.

Concernant les coûts des formations, selon les chiffres fournis par la Mission, ceux-ci sont estimés sur la durée du Plan 1 310 000 USD (financement EMPRES-RO à plus de 85%). Se pose cependant la question de la durabilité financière que les UNLAs et la Coordination Régionale sont obligées d'aborder d'une façon urgente et déterminée.

Recommandations

Les principales recommandations formulées par la Mission sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau synthétique des recommandations (cibles et indicateurs)

RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES CIBLES	INDICATEURS DE SUIVI
<i>Le Plan de Formation</i>		
R 1 Adoption d'un <u>nouveau Plan de Formation (2011-2013)</u> : préparation, formulation et validation	CR UNLAs	Plan formulé et adopté (Octobre 2010 ?)
R 7 Dans le but d'une <u>complémentarité accrue entre formations régionales et formations nationales</u> , les programmes de formation des UNLAS soient discutés et harmonisés avec la Coordination Régionale et que l'effet multiplicateur en cascade soit maintenu comme stratégie de fond	CR UNLAs	Les formations nationales et la formation régionale sont discu-tées et harmonisées dans le Plan

RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES CIBLES	INDICATEURS DE SUIVI
R 8 <u>Formations individuelles de longue durée</u> : priorité soit donnée à la formation de jeunes techniciens supérieurs (TS, BAC + 2) en PV (orientation Acridologie). Dans ce cas, la prochaine <u>formation régionale des maîtres prospecteurs</u> pourrait aussi bénéficier aux TS formés	CR UNLAs CR UNLAs FORMATEURS (IAV? AGRHYMET?)	Les formations individuelles sont incluses dans le Plan Un curriculum d'études « TS en PV option lutte acridienne » est discuté, formulé et mis en place
Aspects pédagogiques de la formation R 9 L'approche de la « <u>formation par objectifs</u> » devrait être renforcée et consolidée	FORMATEURS	Les formations sont structurées sous la forme de « formation par objectifs ». Des fiches standardisées sont utilisées.
R 10 La <u>sélection des participants</u> devrait utiliser davantage de critères objectifs d'âge, de profil d'entrée, d'expérience....	UNLAs CR Institutions concernées	Un instrument standardisé de sélection est utilisé (fiche ? Check-list ?)
R 12 La <u>méthode démonstrative axée sur la pratique de terrain</u> devrait être poursuivie	FORMATEURS	Programme de la Session / Rapport final du formateur
R 14 Le <u>matériel didactique</u> existant devrait être revu et amélioré de façon à produire de véritables <u>Manuels de formation</u>	CR FORMATEURS	Manuels de formation produits
R 16 Il n'est pas recommandé de réduire ultérieurement la <u>durée de la formation</u> des maîtres prospecteurs et des techniciens de pulvérisation	CR FORMATEURS	Durée des sessions (>12 j)
La formation en cascade et le suivi de la formation R 17 Des <u>recyclages annuels</u> en période de rémission devraient être systématiquement organisés et pris en charge par les UNLAs	UNLAs CR	Recyclages inclus dans le Plan et réalisés
R 18 Une formation de perfectionnement pour les techniciens dont l'apport en cas de résurgence et recrudescence est important (« prospecteurs adjoints », « réservistes », etc.)	UNLAs CR	Actions de formation (sessions, suivi, etc.) sont prévues dans le Plan et réalisées
R 19 Un <u>système de suivi pédagogique et technique</u> des maîtres prospecteurs et des techniciens de pulvérisation formés au niveau régional devrait être consolidé auprès des UNLAs	CR UNLAs	
R 20 L' <u>identification dans chaque UNLA d'un point focal chargé de la formation</u> , pour le suivi et évaluation du Plan de formation décliné au niveau national	UNLAs	Point focal chargé de la formation identifié et opérationnel

RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES CIBLES	INDICATEURS DE SUIVI
<p>Impact et durabilité du système</p> <p>En ce qui concerne la <u>durabilité institutionnelle</u></p> <p>R 21 Le rôle des UNLAs dans l'organisation et la mise en œuvre des formations à caractère régional devrait être de plus en plus important</p> <p>R 22 Poursuivre et intensifier l'utilisation et la mise en valeur des <u>ressources humaines spécialisées des UNLAs</u> dans le cadre des formations régionales</p> <p>En ce qui concerne la <u>durabilité financière</u></p> <p>R 25 Mettre en place une stratégie financière du programme de formation (régionale et nationale) qui définisse les responsabilités de la CLCPRO et des UNLAs dans la prise en charge des activités programmées et dans la recherche de financement. Cela, dans la perspective que les pays assument graduellement la totalité des coûts des activités de formation dont ils vont bénéficier</p>	<p>UNLAs CR</p> <p>CR UNLAs</p> <p>CR UNLAs</p>	<p>L'accrue responsabilité des UNLAs se reflète dans le Plan (voir R2). L'organisation des formations régionales est sous la responsabilité de l'UNLA du pays d'accueil</p> <p>Nb de formateurs nationaux utilisés dans les formations régionales</p> <p>Une « Stratégie de Durabilité Financière » est définie, les actions prévues sont planifiées et mises en place.</p> <p>% budget pris en charge par les UNLAs / an sur le total.</p> <p>Taux d'augmentation du financement national / an.</p>

Préparation du 2^{ème} Plan de formation régional (2011-2013)

Au regard des conclusions et recommandations de la Mission d'évaluation de l'impact du 1^{er} Plan de formation régional, il conviendra au cours du 6^{ème} Comité exécutif de contribuer à préparer l'atelier d'élaboration du second Plan de formation régional pour la période 2011-2013. Parmi ces conclusions et recommandations, quelles sont celles à prendre en compte en priorité pour l'élaboration du Plan II et comment collecter et analyser les besoins prioritaires des pays ?

En particulier, et de manière non exclusive, que devrait prévoir le 2^{ème} Plan sur les points suivants :

- suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan ;
- types de formations régionales à envisager et périodicité ;
- modalités d'organisation des formations régionales ;
- définition de la formation : « Gestion de la lutte antiacridienne » ;
- modalités d'élaboration des besoins en formation au niveau national ;
- structuration de l'information relative aux formations nationales ;
- critères de sélection des candidats participants aux formations régionales ;
- point sur le renouvellement des générations de prospecteurs ;
- durabilité financière pour la prise en charge des formations ;
- lieu, durée et date de l'atelier d'élaboration du Plan.

COMMISSION DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN DANS LA REGION OCCIDENTALE (CLCPRO)
6^{ème} Réunion du Comité exécutif
Ouagadougou, Burkina Faso, 28 - 30 juin 2010
Point 5 : Mise en œuvre des cahiers des charges environnementales dans la Région occidentale : état des lieux et actions prioritaires

Rappel du contexte

Le Cahier des charges environnementales (CCE) définit la stratégie environnementale dans le domaine de la lutte antiacridienne. Il est constitué d'une liste d'exigences environnementales à respecter. C'est un document de 10 pages avec environ 80 exigences regroupées en des catégories allant du choix et de l'achat de l'insecticide, aux techniques de lutte et d'application, en passant par l'évaluation de l'efficacité, le transport et le stockage des insecticides, la santé humaine et le suivi environnemental, la gestion des emballages vides, etc...

Les exigences du CCE ont été définies en vue de minimiser l'impact d'une campagne de lutte antiacridienne sur la santé humaine et l'environnement. Pour mettre en œuvre ces exigences la CLCPRO, en étroite concertation avec les pays membres, a préparé un manuel de planification et de mise en œuvre de ces exigences. Ce manuel comporte en plus de l'exigence, l'indicateur, l'échéancier et le suivi de mise en œuvre, comme indiqué ci-dessous à titre d'exemple :

Choix de l'intervention	
1.3	Exigence
	Les traitements en barrière contre les populations larvaires grégaires sont favorisés, si possible.
	Type de campagne
	Rémission/résurgence & Recrudescence/invasion
	Niveau d'exigence
	Exigence de base
	Phase de la campagne
	Préparation & exécution

Mise en oeuvre	
Responsable(s) primaire(s) pour la mise en œuvre	Responsable de l'UNLA Responsable des opérations de lutte
Directives techniques à consulter	<ul style="list-style-type: none"> • Directives sur le Criquet pèlerin No. 5 – Organisation et exécution d'une campagne • Directives sur le Criquet pèlerin No. 6 – Précautions d'usage pour la santé humaine et l'environnement

Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les conditions de faisabilité des traitements en barrière, au niveau national • Acheter les insecticides appropriés pour le traitement en barrière, ou programmer leur achat. • Informer et former les chefs d'équipes de traitement
-----------------------------------	--

Programmation	
Situation de départ	
Activités	
Acteurs	
Echéances	
Ressources	

Suivi	
Indicateur(s) de vérification	<ul style="list-style-type: none"> i. Au moins un insecticide approprié pour le traitement en barrière est disponible ii. Majorité des populations larvaires grégaires, répondant aux conditions de faisabilité, a été traitée en barrière
Informations à collecter et/ou analyser afin de pouvoir vérifier la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Types et tailles des cibles traitées : Utiliser la base des données des traitements (ex. RAMSES) et/ou les archives des fiches de prospection/lutte pour vérifier la mise en œuvre de cette exigence. <p>Calculer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La superficie de populations larvaires grégaires qui répond aux conditions de faisabilité pour le traitement en barrière • % de populations larvaires grégaires qui répond aux conditions de faisabilité pour le traitement en barrière • La superficie de populations larvaires grégaires qui a été traitée en barrière • % de populations larvaires grégaires qui a été traitée en barrière

Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Indiquer où se trouvent les données brutes utilisées pour la vérification de la mise en œuvre (quel service/unité/bureau). • Fournir un résumé des résultats. • Joindre les données/calculs de vérification. • Fournir des justifications pour l'éventuel non respect de l'exigence. • En cas de non respect, indiquer quelles mesures correctives ont été proposées et/ou prises.

Mise en œuvre du CCE

Pour réunir les conditions favorables de mise en œuvre du CCE, la CLCPRO a réalisé un inventaire des outils disponibles et a constaté que les protocoles de suivi n'étaient pas disponibles pour exécuter convenablement l'aspect opérationnel des exigences sur le suivi écotoxicologique. Ainsi, la CLCPRO/EMPRES-RO a recruté deux consultants environnementalistes pour élaborer les Protocoles d'opération standardisés qu'elle a fait valider par des experts de la région. Ces protocoles concernent : les invertébrés des zones non cultivées, les abeilles mellifères, les vertébrés terrestres, les insectes non cibles des cultures, la faune aquatique et l'échantillonnage des résidus.

En outre, les pays de la Région occidentale ont franchi des étapes essentielles dans la mise en œuvre des CCE nationaux. Les quatre pays de la ligne de front et le Sénégal ont élaboré et validé leurs CCE nationaux en 2009 et l'année 2010 sera la première année de leur mise en œuvre dans ces pays. Cependant, pour les pays de l'Afrique du Nord-Ouest, le processus

d'élaboration a commencé en 2010 et doit permettre à chacun des pays de disposer d'un CCE national d'ici fin 2010.

Au cours du mois de mai 2010, deux formations régionales, l'une sur le suivi sanitaire, environnemental et de qualité des traitements antiacridiens et l'autre sur la gestion de la base de données SYGAC², ont été organisées successivement au Maroc au profit des 10 points focaux de l'environnement des UNLAs des pays membres de la CLCPRO. Ces formations permettront à ces responsables de former les équipes nationales QUEST dans leurs pays respectifs, et à l'équipe spécialisée de l'UNLA d'assurer le suivi sanitaire, environnemental et de qualité des traitements réalisés pendant les campagnes de prospection/lutte.

Perspectives

Chacun des pays ayant validé son CCE national (CCEN) doit vérifier l'état des lieux de sa mise en œuvre à l'aide d'un classeur récapitulatif toutes les exigences dudit CCEN. La tenue à jour de ce classeur consiste à rassembler les documents certifiant le degré de mise en œuvre de chaque exigence. Ce travail permettra de définir les actions à entreprendre pour satisfaire chaque exigence. Il constituera donc un outil interne pour évaluer le degré de mise en œuvre du CCEN. Sur la base de l'état des lieux de mise en œuvre, chaque pays doit définir par priorité les actions à entreprendre pour satisfaire les exigences de base dudit CCEN.

Il est également important que chacun des pays réalise au cours de la campagne de reproduction du Criquet pèlerin une mission de suivi sanitaire, environnemental et de qualité des traitements antiacridiens afin de permettre aux équipes formées de mettre en application les Protocoles d'opération standardisés.

Une planification des activités prioritaires et pouvant être exécutées au cours de l'année 2011 doit être préparée par chaque pays et discutée au cours de la prochaine réunion des chargés de liaison du programme EMPRES-RO, qui se tiendra à Tripoli en Libye en décembre 2010.

² SYGAC : Système de Gestion des Analyses Cholinestérasique

**COMMISSION DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN
DANS LA REGION OCCIDENTALE (CLCPRO)**

6^{ème} Réunion du Comité exécutif

Ouagadougou, Burkina Faso, 28 - 30 juin 2010

**Point 6 : Examen du document de projet de la Phase II du
Programme EMPRES en Région occidentale**

Rappel du contexte

Dans son rapport publié en mai 2009, la Mission d'évaluation à mi-parcours du Programme EMPRES-RO phase I (2006-2009) a recommandé de mettre en œuvre une seconde phase d'EMPRES-RO visant à consolider les acquis et à pérenniser les dispositifs de lutte des pays, avec l'appui de la CLCPRO. Les pays eux-mêmes ont approuvé cette recommandation et ont convenu de planifier une phase II.

Ainsi, un atelier de planification de la phase II s'est déroulé à Dakar, Sénégal, du 8 au 12 mars 2010. Il a permis l'élaboration (de façon participative et en présence des représentants des pays concernés, des bailleurs de fonds de la Phase I, des partenaires techniques des niveaux régional et international) du Schéma de planification des activités (SPA) de cette Phase et la formulation de recommandations relatives aux modalités de sa mise en œuvre :

- La Coordination régionale rédige avant fin mai 2010 un document de projet de la phase II du Programme y compris la budgétisation détaillée des activités.
- La Coordination régionale soumet le document de projet au Département Agriculture (AG) de la FAO pour approbation à la fin du mois de mai 2010.
- La FAO soumet le document de projet approuvé aux pays et aux partenaires techniques et financiers en juin 2010.
- La FAO et la CLCPRO envisagent l'organisation d'une réunion pays/partenaires techniques et financiers, après leur réaction au document de projet qui leur a été soumis.
- Les pays organisent à leur niveau des réunions avec les représentations locales des partenaires financiers en vue de présenter la phase II et d'en faire le plaidoyer pour sa mise en œuvre.

Document du Projet

En application de ces recommandations, la Coordination régionale a réalisé une **estimation du budget du Projet** sur la base de l'évaluation des coûts de chaque activité et sous-activité du SPA. Elle a également préparé un **Document de Projet** conformément aux directives de la FAO en la matière.

Contenu du document

D'une quarantaine de pages dont 28 de corps de projet, le document est subdivisé en 5 sections :

Section 1. Contexte (Général et Sectoriel)

Section 2. Logique (Problèmes/questions à aborder ; Parties prenantes et bénéficiaires cibles ; Justification du projet)

Section 3. Cadre du projet (Impact ; Effet direct et produits ; Durabilité ; Risques et hypothèses)

Section 4. Dispositions pour la mise en œuvre et la gestion (Cadre institutionnel et coordination ; Méthodologie ; Contributions des Gouvernements et des donateurs)

Section 5. Supervision, suivi, gestion et comptes rendus

Les Annexes comprennent : Budget, Cadre logique, Plan de travail, Mandat du personnel international et Mandat et composition du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO.

Budget du Projet

La contribution annuelle globale des pays membres au Programme EMPRES-RO a été estimée à 21 millions DEU (salaires des personnels versés par les Etats non compris).

Le budget global à financer par les bailleurs de fonds du présent projet est de l'ordre de 7,8 millions DEU.

Budget de la phase II (2011-2014) du Programme EMPRES en Région Occidentale			
Intrant	Budget pays (\$E-U)	Budget extérieur (\$E-U)	Montant total (\$E-U)
Personnel FAO additionnel		1 075 000	1 075 000
Personnel national Secrétariat CLCPRO	45 000	70 000	115 000
Consultants (nationaux et internationaux)	67 000	869 000	936 000
Voyages experts		196 000	196 000
Contrats		424 000	424 000
Frais fonctionnement UNLAs et équipes de prospection	18 852 000	413 000	19 265 000
Equipement et matériel	930 000	755 000	1 685 000
Formation	502 000	1 689 000	2 191 000
Produits de traitement (biopesticides, IGR, etc)		150 000	150 000
Evaluation		320 000	320 000
Dépenses générales de fonctionnement (GOE)	641 000	984 000	1 625 000
TOTAL (hors frais)	21 037 000	6 945 000	27 982 000
Services administratifs et d'appui technique de la FAO		902 850	902 850
GRAND TOTAL	21 037 000	7 847 850	28 884 850

Le tableau ci-dessus ne comprend pas les fonds encore disponibles comme reliquats des financements de la Phase I (BAD : 1 200 000 DEU et France : 1 300 000 DEU) pouvant être utilisés jusqu'à fin 2011. Il ne comprend pas aussi les salaires du personnel FAO du Secrétariat de la CLCPRO (1 346 448 DEU) pris en charge par les fonds propres de la FAO.

Le total du budget du Projet Phase II serait donc de l'ordre de 32,6 millions de DEU dont 21 seront couverts par les Etats et 11,6 par les apports extérieurs.

Le document de Projet a été transmis le 03 juin 2010 au siège de la FAO (Division AGP). Il y est actuellement à l'étude pour approbation. Il sera ensuite traduit en anglais.

Un exemplaire du document de projet et le détail de l'estimation des coûts du projet seront disponibles en format papier dans la salle de réunion pour consultation par les participants.

Prochaines étapes

Dès l'approbation du document de projet par le siège de la FAO, la Coordination régionale le fera parvenir aux pays pour en faire le plaidoyer au niveau national.

La FAO le soumettra aux partenaires techniques et financiers.

Les pays sont invités à organiser à leur niveau des réunions avec les représentations locales des partenaires financiers en vue de présenter la phase II et d'en faire le plaidoyer pour sa mise en œuvre.

Ensuite, il est prévu d'organiser une réunion Pays/partenaires techniques et financiers une fois que la FAO aurait reçu les réactions des donateurs sur le document du projet.

Le 2^{ème} semestre 2010 et le 1^{er} de 2011 devront donc connaître une dynamique accrue de la part des Etats membres, du Secrétariat de la CLCPRO et de la Division AGP pour faire un bon plaidoyer de ce projet et rechercher les financements nécessaires à sa mise en œuvre.

Au terme du projet en 2014, la situation attendue au niveau de la Région occidentale est la suivante :

- les acteurs des neuf pays (administration, société civile) sont plus conscients des enjeux de la stratégie de lutte préventive à laquelle ils ont officiellement adhéré avec la création de la CLCPRO ;
- les neuf pays disposent d'Unités nationales de lutte antiacridiennes totalement fonctionnelles et d'outils et de capacités de prévention et de gestion rationnelle du problème Criquet pèlerin ;
- le niveau régional dispose de compétences renforcées et d'outils opérationnels pour assurer un rôle clé dans le suivi et la coordination des efforts des neuf pays, en liaison avec la FAO et les bailleurs de fonds ;
- un (des) mécanisme(s) financier(s) garantissant la permanence du fonctionnement des dispositifs nationaux et la réactivité des pays face aux crises est (sont) mis en place.

Risques et hypothèses

Les suppositions majeures sont des facteurs externes importants pour la réussite du Programme mais non directement influençables par celui-ci. Les risques éventuels susceptibles de compromettre la mise en œuvre de la lutte préventive et sa durabilité sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Risque	Impact	Probabilité	Mesures d'atténuation
1. Zones de reproduction du Criquet pèlerin inaccessibles	Evolution incontrôlée de la situation du Criquet pèlerin en l'absence de surveillance des zones de reproduction	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du réseau d'information des autorités décentralisées et des populations des zones concernées - Utilisation des nouvelles technologies, notamment la télédétection
2. Recrudescences du Criquet pèlerin en Région centrale non maîtrisées	Arrivée d'essaims dans la Région occidentale	Faible	Mise en œuvre des plans de gestion du risque acridien dans les pays de la RO
3. Les gouvernements des pays de la ligne de front ne prennent pas en charge les coûts de fonctionnement et d'investissement de leurs Unités nationales de lutte antiacridienne	Difficulté de déployer les dispositifs nationaux de surveillance et de lutte des pays de la ligne de front et de renouveler les équipements	Faible	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à travers les fonds propres de la CLCPRO - Solidarité régionale - Eventuel appui de donateurs
4. Les Etats membres ne versent pas régulièrement leurs contributions à la CLCPRO	Difficulté d'appuyer les pays en difficulté et de financer les activités planifiées par la Commission	Faible	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation accrue des pays qui ne versent pas régulièrement leurs contributions - Application des clauses de l'Accord créant la Commission
5. La Coordination régionale ne dispose plus des ressources humaines nécessaires pour assurer la coordination des activités de la phase II du Programme EMPRES en RO	Difficulté de mettre en œuvre les plans d'opération annuels et d'assurer la coordination entre les pays et avec les partenaires	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Appui des pays membres par la mise à disposition de la Coordination régionale de ressources humaines supplémentaires - Recrutement de personnel technique local sur les fonds propres de la Commission

En plus de ces mesures d'atténuation, les mécanismes financiers nouveaux devant être mis en place au terme de ce projet constituent une garantie supplémentaire pour la durabilité de la lutte préventive qui sera assurée de façon pérenne par la CLCPRO, une fois le programme terminé.

COMMISSION DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN
DANS LA REGION OCCIDENTALE (CLCPRO)
6^{ème} Réunion du Comité exécutif
Ouagadougou, Burkina Faso, 28 - 30 juin 2010
Point 7 : Examen des comptes annuels pour 2009-2010

La CLCPRO dispose d'un fonds fiduciaire géré par la FAO, alimenté par les contributions de ses Etats membres. Ce fonds contribue à financer les activités annuelles de la Commission selon un programme de travail et un budget réparti sur un biennium et approuvé par la Session de la Commission.

Contributions des Etats membres

Le montant total des contributions annuelles dues par les pays est de 227 000 \$ EU. La situation de ces contributions par pays au 31 mai 2010 est présentée dans le tableau ci-dessous (valeurs en \$ EU).

Fonds fiduciaire No. 9169.00 - MTF/INT/006/MUL -
Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale
Statut des contributions au 31/05/2010 (en \$ EU)
Code Oracle : TF - AGPDD - TFAA970089143

Etat membre	Arriérés au 31/12/2008	2009		2010		Arriérés au 31/05/2010
		Contribution due	Montant reçu au 31/12/2009	Contribution due	Montant reçu au 31/05/2010	
Algérie	30,00	40 000	40 000,00	40 000	0	40 030,00
Burkina Faso	36 000,00	12 000	0	12 000	0	60 000,00
Libye	245 591,33	46 000	243 903,06	46 000	0	93 688,27
Mali	12 049,21	13 000	14 791,83	13 000	0	23 257,38
Maroc	-59 107,00	37 000	0	37 000	0	14 893,00
Mauritanie	89 784,39	15 000	0	15 000	0	119 784,39
Niger	47 316,68	12 000	0	12 000	0	71 316,68
Sénégal	33 387,04	16 000	0	16 000	0	65 387,04
Tchad	12 025,00	12 000	0	12 000	0	36 025,00
Tunisie	67 428,38	24 000	24 000,00	24 000	0	91 428,00
TOTAUX	484 505,03	227 000	322 694,89	227 000	0	615 809,76

Au 31 mai 2010, le montant cumulé des arriérés des contributions est de 615 809 \$ EU. Le Directeur général de la FAO a adressé le 13 mai 2010 une lettre à chacun des dix Etats membres de la CLCPRO dans laquelle il lui rappelle le montant de ses arriérés et l'invite à les régulariser dans les 30 jours suivant la réception de la notification de la somme due.

Par ailleurs, il faut rappeler que le nouveau barème des contributions, validé par la 5^{ème} Session de la CLCPRO (Agadir, Maroc, juin 2009), sera appliqué à compter de 2011. Le montant total des contributions annuelles dues par les pays sera de 639 000 \$ EU (trois fois le montant actuel). Il est ainsi à craindre que le retard accusé ces dernières années dans le paiement des contributions ne s'aggrave davantage si les Etats membres concernés ne régularisent pas rapidement leurs arriérés et ne versent pas régulièrement leur contribution annuelle au Fonds fiduciaire de la Commission.

Concernant les disponibilités budgétaires, le solde du Fonds fiduciaire de la CLCPRO au 31 mai 2010 est de **1 036 851 \$ EU**.

Dépenses 2009-2010 (jusqu'au 15 mai)

Les dépenses de 2009 et 2010 jusqu'au 15 mai sont présentées ci-après.

Tableau récapitulatif des dépenses (en \$ EU) sur le Fonds Fiduciaire de la CLCPRO pour les années 2009 et 2010 (au 15/05/2010)

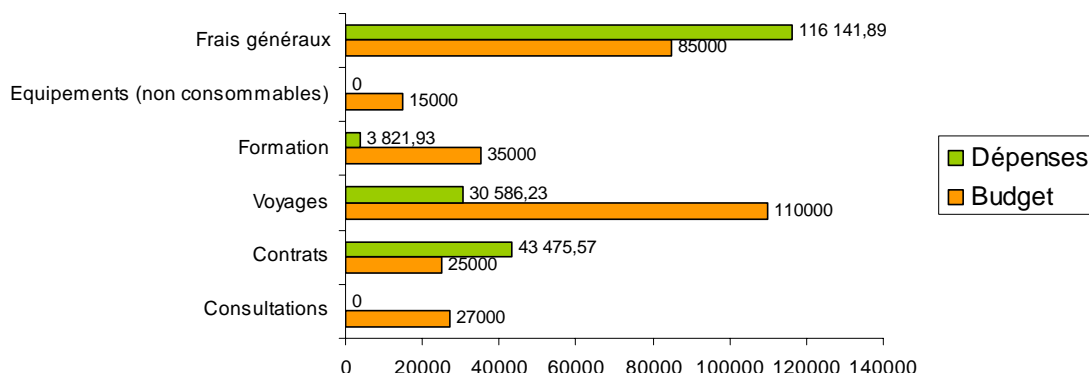
Activités	2009 Budget	2009 Dépenses	2010 Budget	2010 Dépenses (15/5/10)
Consultations	27 000	0	12 000	0
Appui Secrétariat CLCPRO	12 000		4 000	
Supervision et suivi des formations nationales	15 000		8 000	
Contrats	25 000	43 475,57	30 000	-978,32
Elaboration et reproduction dépliants et logo CLCPRO			5 000	
Financement projets de recherche	25 000		25 000	
Contrat Novacom pour la transmission des données avec eLocust2 (2/6/009-2/6/2011)		43 475,57		
NOVACOM Accruals				-29 726,31
NOVACOM Commitment				28 747,99
Voyages	110 000	30 586,23	73 000	4 010,68
Visite du Président de la Commission à Rome	4 000		4 000	
Participation du Président de la Commission à la 5 ^{ème} Session	3 000			
5 ^{ème} et 6 ^{ème} Réunions du Comité Exécutif (5 pays)	20 000		15 000	

Activités		2009 Budget	2009 Dépenses	2010 Budget	2010 Dépenses (15/5/10)
	Prospections conjointes	15 000		0	
	Echange experts (Lagnoui Ismalia et Zemzem Le Caire en 2009 – Dridi et Zemzem Le Caire en 2010)	8 000	3 071,19	8 000	3 445,47
	Organisation 8ème et 9ème Réunion ELOs	10 000		10 000	
	Appui 3ème cycle acridologie :				
	- intervenants étrangers (Van der Valk, Le Gall)	15 000	4 593,27	10 000	
	- encadrants	15 000		6 000	
	- appui aux travaux de recherche des étudiants	20 000		20 000	
	2 ^{ème} atelier régional formation maîtres prospecteurs, Agadir, Maroc, avril 2009 (Fetnaci et Nuri)		6 620,33		
	Atelier régional manuel procédures CCE, Niamey, avril 2009 (Kiema et Abubaker)		3 818,41		
	Participation 5ème Réunion Comité exécutif et 5ème Session CLCPRO, juin 2009, billets & DSA interprètes et participants		25 733,34		
	Atelier régional recherche opérationnelle Criquet pèlerin - Dakar, Sénégal, 05-09 octobre 2009		7 372,93		
	Envoi prospecteurs en Mauritanie suite réunions experts (Nouakchott, 16/11 au 16/12 2009)		4 507,11		
	8ème réunion chargés de liaison et 5ème réunion Comité Pilotage EMPRES-RO (Bamako, déc. 2009)		17 411,89		
	Atelier Régional Formation Suivi Sanitaire et environnemental, ElKilani Omar, Agadir, mai 2010				565,21
	Remboursement dépenses erronées (participation Ould Babab et Chebil, 7 ^{ème} ELO Niamey)		-6 162,43		
	Remboursement dépenses erronées de RNE en 2008 sur INT/006 en place de INT/007		-36 379,81		
	Formation	35 000	3 821,93	35 000	0
	Bourse d'étude doctorale	20 000		20 000	
	Appui aux formations nationales	15 000	3 821,93	15 000	
	Equipements (non consommables)	15 000	0	45 000	0
	Abonnement revues scientifiques via Internet	10 000		10 000	

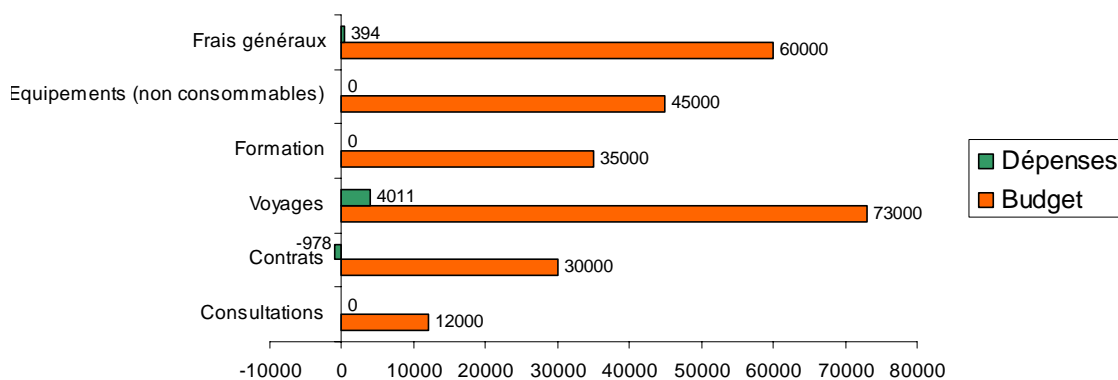
Activités		2009 Budget	2009 Dépenses	2010 Budget	2010 Dépenses (15/5/10)
	Achat de logiciels spécialisés	5 000		5 000	
	Achat d'un véhicule conduite intérieure pour le Secrétariat			30 000	
Frais généraux		85 000	121 544,35	60 000	393,76
	Organisation 5ème et 6ème Réunion du CE et 5ème Session de la Commission (y compris interprétation)	40 000	22 883,71	10 000	
	Appui Secrétariat CLCPRO	10 000		10 000	
	Appui station Akjoujt	5 000			
	Prospections conjointes	10 000			
	Dépenses imprévues (réunion experts Mauritanie nov. 2009)	20 000	5 305,91	20 000	
	Appui aux pays pour l'utilisation opérationnelle du GM®			10 000	
	Contribution à la mise en œuvre de la stratégie de communication			10 000	
	Règlement frais résiduels 7ème réunion chargés de liaison, Niamey, Dec 08		8 083,62		
	FAO Rep. Mauritanie - DSA+Carburant+Frais Généraux pour 15 équipes prospections		79 780,21		
	FAO Rep. Mauritanie - frais réunion (carburant + dépenses générales) Application Recommandations Réunion Experts CLCPRO à Nouakchott		5 402,46		
	Assurance et frais de courrier		88,44		
	Renouvellement abonnement site Web CLCPRO (02 ans)				393,76
TOTAL		297 000	199 428,08	255 000	3 426,12
Frais de gestion FAO 13%		38 610	25 925,65	33 150	445,40
		335 610	225 353,73	288 150	3 871,52

Le total des dépenses du Fonds fiduciaire de la CLCPRO assurées à partir des contributions de ses Etats membres pour les années 2009 et 2010 (au 15/5/2010) est de 229 225 \$ EU, frais d'agence inclus. Ces dépenses en \$ EU sont de 225 353 \$ EU pour 2009 et 3 871 \$ EU pour les 5 premiers mois de 2010.

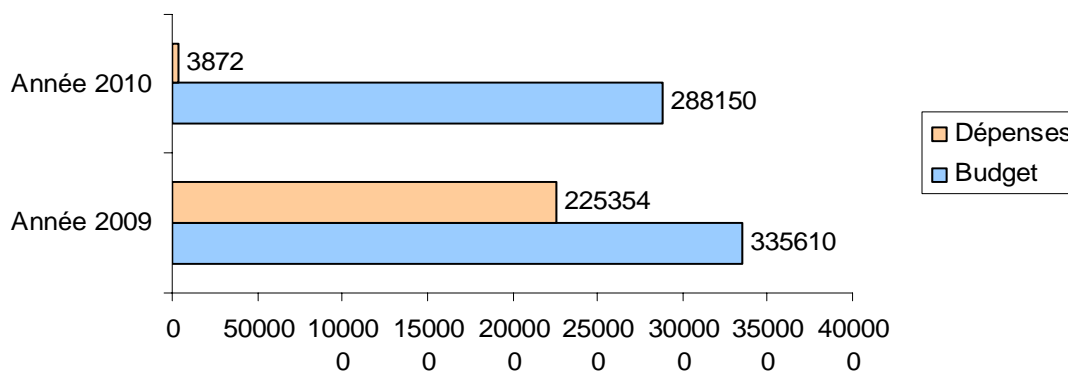
Graphe 1. Récapitulatif du budget et des dépenses par activité en 2009 en \$ EU sur le Fonds Fiduciaire de la CLCPRO



Graphe 2. Récapitulatif du budget et des dépenses par activité en 2010 (jusqu'au 15 mai 2010) en \$ EU sur le Fonds Fiduciaire de la CLCPRO



Graphe 3. Comparaison du budget et des dépenses globaux des années 2009 et 2010 (au 15/05) en \$ EU sur le Fonds Fiduciaire de la CLCPRO



Programme de travail et budgets pour le biennium 2010-2011

Le programme de travail et budget pour le biennium 2010-2011, tel qu'approuvé par la 5^{ème} Session de la Commission en juin 2009, est le suivant :

Description d'activité	Montants (en dollars EU)	
	2010	2011
<u>Consultants</u>		
Appui au Secrétariat de la CLCPRO	4 000	20 000
Supervision et suivi des formations nationales	8 000	15 000
<u>Contrats</u>		
Elaboration et reproduction dépliants et logo CLCPRO	5 000	0
Financement Projets de recherche	25 000	25 000
<u>Voyages</u>		
Visite Président de la Commission à Rome	4 000	4 000
6 ^{ème} et 7 ^{ème} Réunion du Comité Exécutif (5 pays)	15 000	20 000
Prospections conjointes	0	15 000
Echange experts	8 000	8 000
9 ^{ème} Réunion des chargés de liaison EMPRES-RO	10 000	0
10 ^{ème} Réunion des chargés de liaison EMPRES-RO	0	10 000
Appui à la formation de 3 ^{ème} cycle en acridologie :		
- Intervenants étrangers (5)	10 000	10 000
- Encadrants	6 000	15 000
- Appui aux travaux de recherche des étudiants	20 000	20 000
<u>Formation</u>		
Bourse d'étude	20 000	20 000
Appui aux formations nationales	15 000	15 000
<u>Equipements (non consommables)</u>		
Provision pour abonnements aux revues scientifiques via Internet	10 000	10 000
Achat de logiciels spécialisés	5 000	5 000
Achat véhicule pour Secrétariat	30 000	0
<u>Frais généraux</u>		
6 ^{ème} Réunion du Comité Exécutif (5 pays)	10 000	0
6 ^{ème} Session CLCPRO et 7 ^{ème} Comité Exécutif	0	40 000
Appui au Secrétariat de la Commission	10 000	10 000
Prospections conjointes	0	10 000
Dépenses imprévues	20 000	20 000
Appui aux pays pour l'utilisation opérationnelle du GM®	10 000	10 000
Contribution à la mise en œuvre de la stratégie de communication	10 000	10 000
Sous-Total	255 000	312 000
Frais d'Agence (13%)	33 150	40 560
TOTAL 2010 et 2011	288 150	352 560

**COMMISSION DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN
DANS LA REGION OCCIDENTALE (CLCPRO)**

6^{ème} Réunion du Comité exécutif

Ouagadougou, Burkina Faso, 28 - 30 juin 2010

Point 8 : Divers

Examen d'une proposition de la Tunisie concernant la bourse doctorale qui lui est attribuée

Lors de la mission de supervision des activités du Programme EMPRES-RO et de la CLCPRO, effectuée par le Secrétariat de la CLCPRO en Tunisie du 9 au 13 février 2010, la question de la bourse doctorale attribuée par la CLCPRO à la Tunisie depuis fin 2007, a été l'un des points discutés avec la Direction générale de la protection et de contrôle de qualité des produits agricoles (DGPCQPA). Cette direction a fait savoir les difficultés qu'elle a rencontrées pour identifier un candidat à cette bourse et a souhaité la faire remplacer par une formation en Master en Acridologie à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II d'Agadir au profit de 1 à 3 ingénieurs. La mission de supervision a suggéré que cette requête soit soumise pour examen au prochain Comité exécutif de la CLCPRO, qui se tiendra à Ouagadougou au Burkina Faso en juin 2010.

Le présent Comité exécutif est donc invité à discuter **le principe même de transformation de la bourse doctorale**, instituée initialement depuis les années 70 par la CLCPANO, **en plusieurs types de bourses** de l'enseignement supérieur.

Examen du Projet de recherche présenté par la Libye pour financement par la CLCPRO

Dans le cadre de l'effort de la CLCPRO visant à promouvoir la recherche opérationnelle au niveau des Etats membres, l'une des recommandations de la 5^{ème} Session de la CLCPRO (Agadir, Maroc, 24-27 juin 2009) a invité à nouveau les Etats membres à élaborer des projets de recherches sur les acridiens et à les soumettre au Comité exécutif pour les évaluer et en sélectionner les meilleurs pour les financer sur le Fonds de la Commission (25000\$ EU par an).

Il est à rappeler qu'au cours de la 4^{ème} réunion du Comité exécutif de la CLCPRO (Bamako, Mali, octobre 2007), un projet de recherche soumis par l'Algérie sur le thème « La dynamique des populations du Criquet pèlerin *Schistocerca gregaria* dans les aires grégarigènes du sud algérien - apport des données historiques et satellitaires pour améliorer

les prévisions des pullulations » a été retenu et le complément de financement demandé a été octroyé par la CLCPRO.

En 2009, aucun projet de recherche n'a été soumis au Secrétariat de la CLCPRO par les pays membres.

Pour la présente réunion, la 6^{ème} réunion du Comité exécutif, le Secrétariat de la CLCPRO a reçu un seul projet de recherche soumis par la Direction de lutte contre le Criquet pèlerin de la Libye. L'intitulé du projet est **"L'impact de la diversité floristique sur le Criquet pèlerin dans l'environnement libyen"**. Il sera conduit par M. Hussein Massoud Aboubaker El Briki. Le projet (annexe 1) a été présenté au Secrétariat de la CLCPRO dans les délais requis et a été envoyé, trois semaines avant la tenue de la réunion, en version française et arabe aux membres actuels du Comité exécutif en vue de son évaluation au cours de la présente réunion. Les membres du Comité exécutif ont également reçu « les procédures de préparation des projets de recherche à soumettre à la Commission pour financement » (annexe 2) sur la base desquelles se fera l'examen du projet de recherche proposé par la Libye.

La présente réunion du Comité exécutif devra statuer sur l'octroi par la CLCPRO de l'appui financier demandé par la Libye pour la réalisation de ce projet.

**COMMISSION DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN
DANS LA REGION OCCIDENTALE (CLCPRO)**

6^{ème} Réunion du Comité exécutif

Ouagadougou, Burkina Faso, 28 - 30 juin 2010

Point 9 : Adoption du rapport et clôture de la réunion

ANNEXES

Annexe 1 : Projet de recherche présenté par la Libye

Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste

Comité Populaire Général de l'Agriculture et des Ressources Animales et Marines

Centre de Lutte Contre le Criquet et les Fléaux Agricoles

Direction de la Lutte Contre le Criquet pèlerin

Proposition d'une étude sur le terrain ayant pour thème

**"L'impact de la diversité floristique sur le Criquet pèlerin
dans l'environnement libyen"**

Proposée par :

Ing / Hussein Massoud Aboubaker El Briki

Avril 2010

Proposition d'une étude sur le terrain

Introduction :

Le Criquet pèlerin *Schistocerca gregaria* (Forsk., 1775) est considéré comme l'un des insectes économiques qui causent des dommages considérables à la production agro-sylvo-pastorale et le couvert végétal, constitue l'un des facteurs importants contribuant à sa présence dans diverses régions.

Le type de végétation joue également un rôle dans le passage du Criquet pèlerin d'un stade à un autre, ainsi que dans la durée des stades et le temps nécessaire pour atteindre la maturation.

Etant donné l'immensité géographique de la Grande Jamahiriya et la diversité de la végétation, en particulier dans les zones concernées par le Criquet pèlerin aussi bien en période de rémission qu'en période d'invasion, et pour déterminer l'impact des types de couverture végétale en Libye sur le Criquet pèlerin, et vu l'absence d'études similaires dans ce domaine, je présente une proposition d'une étude sur le terrain ayant pour thème:

"L'impact de la diversité floristique sur le Criquet pèlerin dans l'environnement libyen"

Durant cette étude je me baserai dans certains cas sur une documentation scientifique de référence et dont la liste est jointe en annexe ainsi que de mon expérience dans d'autres cas, afin d'atteindre les objectifs suivants :

1. Inventaire et localisation des zones de présence du Criquet pèlerin durant la période d'accalmie et la période d'invasion.
2. Inventaire et identification des espèces végétales sahariennes dans la zone d'étude.
3. Etude de l'impact des espèces végétales dominantes sur l'alimentation du Criquet pèlerin.
4. Définition de la fréquence de présence du Criquet pèlerin dans la zone d'étude.
5. Etude de la dynamique de déplacement des groupes et des essaims de Criquet pèlerin dans la zone d'étude.

Je pense que ces résultats donneront des indices précis qui contribueront à la détermination des zones les plus favorables à la présence du Criquet pèlerin durant la période d'accalmie, ce qui aura sans doute un impact sur la délimitation des zones ciblées par les prospections.

Zone d'étude :

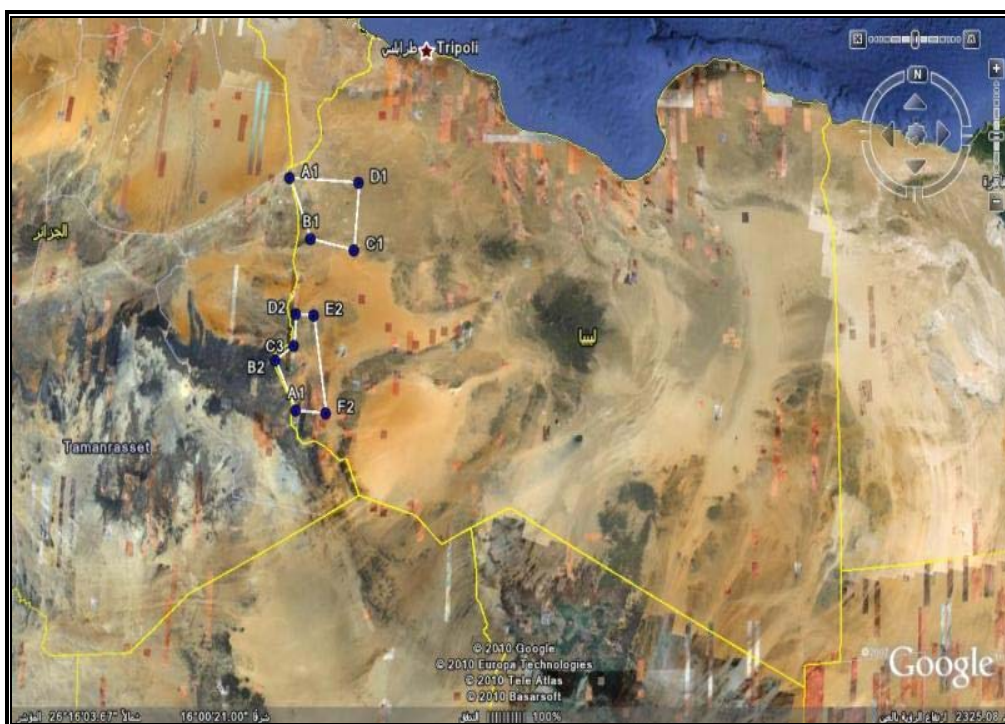
La zone d'El-Hamada El-Hamra (Nord-Ouest de la Libye) confinée entre les points suivants :

Point	Nord (N)	(E) Est
A1	30 00 00	09 30 00
B1	28 45 00	10 15 00
C1	28 35 00	11 30 00
D1	30 00 00	11 30 00

et la zone de Ghat et Laouinat occidentale (Sud-Ouest de la Libye) confinée entre les points suivants :

Point	Nord (N)	(O) Ouest
A2	25 10 00	10 10 00
B2	26 10 00	09 30 00
C2	26 30 00	10 00 00
D2	27 10 00	10 00 00
E2	27 10 00	10 30 00
F2	25 10 00	11 00 00

sont considérées parmi les zones importantes favorisant la présence du Criquet pèlerin durant la période de reproduction printanière pour la première, et la période de reproduction hivernale pour la deuxième. Dans ces zones les espèces végétales sont différentes durant ces périodes (printemps et hiver) étant donné leur éloignement géographique ainsi que les différences entre elles durant les différentes périodes de l'année sur les plans de l'environnement, du climat et des conditions météorologiques.



Carte des sites de l'étude du terrain

Titre de l'étude : L'impact de la diversité floristique sur le Criquet pèlerin dans le biotope libyen.

Nom du chercheur : Hussein Massoud Aboubaker El Briki.

But de l'étude : L'objectif principal de l'étude est de déterminer l'effet de la diversité floristique dans certaines zones favorables au développement du Criquet pèlerin dans la Grande Jamahiriya, et délimiter les zones avec la fréquence du Criquet pèlerin durant les périodes d'accalmie et d'invasion.

Lieu de l'étude : la zone d'El-Hamada El-Hamra « Ghadamès » et le Nord-Ouest de « Ghat ».

Durée de l'étude : 01 année (12 mois), cette période sera suffisante pour l'élaboration de l'étude proposée selon le chronogramme détaillé joint à cette proposition.

Budget proposé : le budget proposé pour cette étude est de 19.492,00 Dinars Libyens soit l'équivalent de 16.245,00 DEU.

Travaux de suivi : suivant les exigences, un rapport de suivi périodique sera présenté régulièrement et/ou à la fin de chaque phase d'exécution, en plus du rapport de fin de l'étude.

Autres parties : l'étude se fera en étroite collaboration avec le Centre de Lutte contre le Criquet et les fléaux agricoles, l'Université d'El-Fatih (département des plantes), le Centre des recherches agricoles ainsi que le projet de cartographie des ressources naturelles utilisées dans l'agriculture et la planification.

Annexe 1 : Projet de recherche présenté par la Libye**Résultats attendus :**

- 1- Publication d'une liste des plantes du Sahara libyen dans les zones favorables au Criquet pèlerin.
- 2- Publication d'un album et dépliant concernant les plantes sahariennes dans le biotope libyen.
- 3- Publication d'un album photos sur le biotope saharien dans les zones d'habitat du Criquet pèlerin.

Difficultés :

En rapport avec notre vision et la chronologie d'exécution du projet, les difficultés attendues et qui peuvent gêner le déroulement de l'étude, sont les conditions climatiques notamment le manque de pluie ou d'humidité du sol et par conséquent une faiblesse du couvert végétal ce qui empêcherait d'avoir toutes les espèces dans la zone d'étude.

Etant donné que la présence du Criquet pèlerin représente l'élément essentiel durant cette étude, et afin de pallier son absence, je compte faire une collecte d'insectes suffisamment à l'avance à partir du mois de septembre 2010 et procéder à un élevage dans des cages qui seront prévues à cet effet.

Programme de l'étude : L'étude durera 12 mois conformément au programme suivant :

N°	du ... au...	Programme	Obs
01	01/01/10 - 03/2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation de l'étude et du matériel nécessaire. ▪ Elevage du Criquet pèlerin dans la salle d'élevage. ▪ Préparation du fond documentaire et bibliographie scientifique. 	70 j
02	11-30/03/2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecte d'échantillons de plantes dans la première zone d'étude « El Hamada El Hamra » ▪ Collecte d'échantillon du sol et analyse. 	20 j
03	10-30/04/2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecte d'échantillons de plante dans la deuxième zone d'étude « les Ouadis de Ghat » ▪ Collecte d'échantillon du sol et analyse. 	20j
04	01/05 – 15/07/2011	Elevage de larves de Criquet pèlerin, nourriture avec différentes plantes sahariennes, surveillance de leur croissance et évolution d'un stade à un autre.	75j
05	01-30/08/2011	Identification des plantes	30j
06	01/09 – 15/10/2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des résultats ▪ Publication d'un album et dépliant 	45j
07	01-30/10/2011	Préparation et rédaction du rapport final.	30j
08	01-31/12/2011	Diffusion et discussions sur le rapport	31j

Annexe 1 : Projet de recherche présenté par la Libye**Matériels :**

N°	Description	Observation
01	Véhicule 4x4	Possibilité d'utiliser un véhicule du Centre
02	Ordinateur portable	
03	Appareil photo numérique	
04	Livres et références scientifiques	
05	Matériel de collecte/conservation des plantes et des insectes	Acquisition sur le marché local ou confection personnelle
06	Cages d'élevage du Criquet pèlerin	Confection locale suivant les normes techniques
07	Appareil téléphonique « Thuraya »	
08	GPS	
09	Matériel de collecte des échantillons du sol	Acquisition sur le marché local
10	Matériel et instruments de laboratoire	
11	Fournitures de bureau	
12	Produits de nettoyage et stérilisation	
13	Carburant/Lubrifiants	

Liste des personnes qui participeront à cette étude :

N°	Nom	Fonction	Lieu d'affectation	Observation
01	Jamaa Amar Al Bouzidi	Technicien Prospecteur	Tripoli	Direction du Criquet pèlerin
02	Nouri Aamer Athila	Prospecteur	Mazda	1 ^{ère} et 2 ^{ème} zones d'étude
03	Bachir Maabad Al Madani	Prospecteur	Ghadamès	1 ^{ère} zone d'étude
04	Abderahman El Zaoui	Chauffeur + Guide	Ghadamès	1 ^{ère} zone d'étude
05	Sidi Ahmed Mohamed Abdelkarim	Chauffeur + Guide	Ghat	2 ^{ème} zone d'étude

Annexe 1 : Projet de recherche présenté par la Libye**Budget proposé :**

Le budget proposé pour cette étude est de 19.492,00 Dinars Libyens l'équivalent de 16.245,00 \$ USD, suivant le tableau suivant :

N°	Description	Valeur approximative (en Dinar Libyen)	Valeur approximative (en Dollar USD)
01	Ordinateur portable	2500	2083
02	Appareil photo numérique fixe	750	625
03	Camescope numérique	1200	1000
04	Abonnement à Internet	520	433
05	Matériel de collecte et de conservation des plantes et des insectes	1250	1042
06	Cages d'élevage du Criquet pèlerin	1500	1250
07	Frais de communication	850	708
08	Matériels de laboratoire	500	417
09	Fournitures de bureau	350	292
10	Produits de nettoyage et de stérilisation	150	125
11	Carburant/Lubrifiant	650	542
12	Indemnités pour les collaborateurs	5000	4167
13	Dépenses pour les analyses des échantillons	2500	2083
14	Imprévus 10%	1772	1477
Total		19492	16245

Curriculum vitae du présentateur de l'étude

Nom	Hussein Massoud Aboubaker El Briki
Nationalité	Libyenne
Date de naissance	1964
Niveau d'instruction	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ingénieur agronome – Institut d'agronomie- Université d'El Fatih- Tripoli – Libye 1987 ▪ Diplôme supérieur – Criquet pèlerin- Institut d'agronomie – Université de Khartoum – Soudan 2003.
fonction	Expert en Criquet pèlerin
Lieu d'affectation	Département de lutte contre le Criquet pèlerin
expérience	22 ans (1988 – 2010) à ce jour
Activités technique et scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Intervenant dans toutes les formations nationales et régionales organisées en Libye. • Participation à plusieurs formations spécialisées organisées par la CLCPRO • Participation à plusieurs ateliers régionaux concernant différents thèmes ayant une relation avec le Criquet pèlerin. • Participation à plusieurs réunions de la CLCPRO • Participation à plusieurs réunions des chargés de liaison du programme EMPRES et aux réunions du comité de pilotage dudit programme. • Participation à la réunion du Comité FAO de lutte contre le Criquet pèlerin (DLCC). • Participation à la réunion ministérielle des ministres de l'agriculture des pays membres dans la CLCPRO
Autres activités	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à plusieurs opérations de prospection dans toutes les zones de la Jamahiriya. - Participation aux opérations de prospection dans le cadre des équipes maghrébines en Mauritanie. - Participation dans les compagnes de lutte durant les invasions du Criquet pèlerin. - Contribution dans les opérations de lutte contre le Criquet pèlerin au Sénégal en 2004.
email	elbrike@yahoo.co.uk

Liste des références bibliographiques qui seront utilisés dans cette étude

- 1- Ahmed Saleh (1988), les plantes en Libye, Centre de recherche agricole, Tripoli – Libye.
- 2- B.M. Simons, K. Cressman (2001), Directives du Criquet pèlerin : Biologie et comportement, Organisation des Nation Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Rome.
- 3- FAO (2002), ATLAS OF DESERT LOCUST BREEDING HABITATS,
- 4- Ali, S. I., Jafri, S. M. H., 1976 – 1977. Flora of Libya Alfaateh University, Faculty of science, Department of Botany, Tripoli. Vol. 1 – 24.
- 5- Jafri, S. M. H., El-Gadi, A., 1977 – 1981. Flora of Libya Alfaateh University, Faculty of science, Department of Botany, Tripoli. Vol. 25 – 85.

Annexe 2 : Procédures de préparation des projets de recherche à soumettre à la Commission pour financement

1- Introduction

Dans le cadre de l'encouragement des activités de recherche dans la région, la Commission a décidé de contribuer au financement des projets de recherche d'intérêt pratique pour la lutte contre le Criquet pèlerin. Ces recherches devraient contribuer à l'amélioration des activités de prospections et de lutte préventive tout en respectant l'environnement.

La 29^{ème} Réunion du Comité Ex. avait recommandé d'inviter les Etats membres à élaborer des projets de recherches sur le Criquet pèlerin en vue de les présenter à un comité scientifique qui sera créé à cet effet pour les évaluer et sélectionner les meilleurs dans le but de les financer sur le Fonds de la Commission à concurrence de 15 000 \$E-U .

2- Conditions requises pour les projets de recherche à soumettre

Les projets de recherche à soumettre à la Commission doivent nécessairement se conformer aux exigences suivantes:

- 1- Le projet de recherche devrait traiter un ou plusieurs sujets d'intérêt pratique pour la lutte contre le Criquet pèlerin ou - à défaut de populations de cette espèce - d'autres acridiens ravageurs ;
- 2- Le projet devrait s'inscrire dans les objectifs fixés par la Commission et le programme EMPRES ;
- 3- Les recherches opérationnelles de terrain susceptibles d'améliorer la lutte préventive devront être privilégiées ;
- 4- Le projet devrait compter sur les compétences nationales disponibles pour sa réalisation ;
- 5- Les unités nationales de lutte antiacridiennes doivent obligatoirement être associées au projet de recherche.

3- Conception du document de projet

Le document de projet de recherche à soumettre doit contenir toutes les informations utiles pouvant aider à apprécier son intérêt pratique pour la lutte contre le Criquet pèlerin. Il doit contenir principalement des détails suivants:

- 1- Intitulé du projet ;
- 2- Durée de réalisation ;
- 3- Coût financier global du projet ;

Annexe 2 : Procédures de préparation des projets de recherche

- 4- Objectifs visés ;
- 5- Nom du responsable du projet ainsi que les chercheurs impliqués avec leurs CV ;
- 6- Les partenaires impliqués dans le projet : institutions nationales et/ou organisations régionales ;
- 7- Une description faisant le point sur les connaissances actuelles dans le domaine à travers une étude bibliographique ;
- 8- Des détails sur les travaux de recherche à réaliser ;
- 9- Des explications sur les résultats escomptés et dans quelle mesure peuvent-ils améliorer les opérations de prospection et de lutte précoce contre le criquet pèlerin et/ou contribuer à la protection de l'environnement ;
- 10- Ressources disponibles apportées par les différents partenaires associés au projet ;
- 11- Contribution sollicitée ;
- 12- Calendrier de réalisation des différents travaux prévus ;
- 13- Contraintes pouvant perturber la réalisation du projet ;
- 14- Précision sur les chances de réaliser à terme le projet même en absence de populations du Criquet pèlerin ;
- 15- Engagement à soumettre des rapports périodiques sur l'évolution des travaux entrepris et un rapport final au terme du projet.

4- Evaluation des projets de recherche soumis à la Commission

Les projets de recherche soumis à la Commission pour financement seront évalués par un comité scientifique que le Comité Ex. désignera. Ce comité devra examiner si les différentes exigences citées en haut sont satisfaites et procédera à la sélection et au classement des projets en tenant compte des points suivants:

- Originalité du projet ;
- Conformité du projet avec les axes de recherches prioritaires que la Commission a définis ;
- Présence des conditions requises pour assurer la réalisation du projet dans le temps imparti ;
- Niveau et nature des dépenses proposées.

La gestion des fonds alloués au projet sélectionné doit être assurée par l'Unité nationale de lutte antiacridienne concernée.

5- Soumission des projets de recherche

Les projets de recherche proposés à la candidature doivent être adressés au Secrétariat de la Commission sous couvert des responsables nationaux des Unités de lutte antiacridienne au moins un mois avant la tenue des Sessions de la Commission ou des Réunions de son Comité Exécutif.